

**FIDUCIAIRE DE FRANCE**

Société d'expertise comptable - commissaire aux comptes  
 Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
 au capital de 21 988 400 Francs  
 Siège social : "Les Hauts de Villiers"  
 2 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS PERRET  
 775 726 417 RCS NANTERRE

Chang  
 Conseil  
 et de PCS

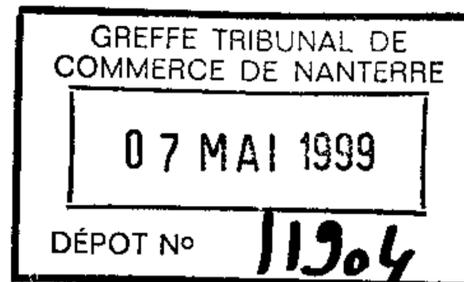
**EXTRAIT du PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL DE  
 SURVEILLANCE du 26 Novembre 1998**

Le jeudi vingt six novembre mil neuf cent quatre vingt dix huit à 10 H 30, les membres du conseil de surveillance de FIDUCIAIRE DE FRANCE, Société d'expertise comptable - commissaire aux comptes, se sont réunis sur convocation du président, faite par lettre en date du 9 novembre 1998.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

**Les membres du conseil de surveillance :**

Michel Lefebvre                      Président  
 Claude Briolay  
 Jean Daum  
 Michel Desbois  
 Jean Despres  
 Christian Galtier  
 Claude Goimier  
 Pascal Maire  
 Alain Salles  
 Guy Taddei



Assistent également à la réunion :

**les membres du Comité d'entreprise :**

Noël Bourguignon  
 Nicole Felten  
 Jacques Meullenet  
 Alain Verhaeghe

**les membres du Directoire :**

Jean-Paul Griziaux  
 Jean-Luc Decornoy

Michel Janicaud assure le secrétariat de séance.

Jean-Luc Brussier, DRH, et Gilbert Chopin, DAF, participent également à la réunion pour les points à l'ordre du jour de leur domaine de compétence.

**Pour extrait certifié conforme**

*Michel*

Au début de la réunion, Michel Lefebvre, Président du Conseil de surveillance, rend un vibrant hommage à Jean Delsol, Vice président du conseil, décédé le 26 septembre dernier. Il souligne les exceptionnelles qualités de l'homme et du professionnel. Il donne lecture des messages reçus de Christian Galtier et Robert Piard parmi les nombreuses lettres qui lui ont été adressées. A sa demande, les participants à la réunion observent une minute de silence et de recueillement.

.....  
.....  
.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 H 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé conformément aux statuts.

**Pour extrait certifié conforme ]**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hail', written in a cursive style.

**FIDUCIAIRE DE FRANCE**  
Société d'expertise comptable - commissaire aux comptes  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 21 988 400 Francs  
Siège social : "Les Hauts de Villiers"  
2 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS PERRET  
775 726 417 RCS Nanterre

-----

**EXTRAIT du PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL DE  
SURVEILLANCE du 19 mars 1999**

-----

Le vendredi dix neuf mars mil neuf cent quatre vingt dix neuf, à dix sept heures trente, à l'issue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, le conseil de surveillance de Fiduciaire de France, Société d'expertise comptable, Commissaire aux comptes, s'est réuni en salle 2, au rez-de-chaussée de l'immeuble KPMG, 1, Cours Valmy à Paris la Défense.

**Sont présents et ont émargé le registre de présence :**

Les membres du conseil de surveillance :

Claude Briolay  
Pierre-Yves Chopin  
Raymond Crosnier  
Jean Daum  
Jean-François Deroy  
Michel Desbois  
Jean Despres  
Alain Feuillet  
Yves Gatta  
Jean Laurent-Bellue  
Alain Salles

Les membres du Comité d'Entreprise :

Noël Bourguignon  
Nicole Felten  
Alain Verhaeghe

Absent et excusé :

Jacques Meullenet

Le Conseil de surveillance peut valablement délibérer, le quorum requis par la loi étant atteint.

A la demande du Conseil de surveillance, Michel Janicaud assure le secrétariat de séance.

Claude Briolay, doyen d'âge, ouvre la séance.

**Pour extrait certifié conforme**



**1/- Election du Président et du Vice-président du conseil de surveillance**

Claude Briolay invite le Conseil de surveillance à procéder au remplacement de Michel Lefebvre, Président, dont les fonctions au sein du Conseil de surveillance sont arrivées à expiration, et à la désignation du Vice-président.

Claude Briolay remercie le précédent Conseil de surveillance pour l'oeuvre accomplie, puis fait appel à candidatures pour les fonctions de Président et de Vice-président.

Claude Briolay se porte candidat à la présidence et Jean-François Deroy à la vice-présidence.

Aucun autre candidat ne se présentant, il est procédé à l'élection du président et du vice-président.

Claude Briolay est élu Président à l'unanimité, lui-même s'abstenant.

Jean-François Deroy est élu Vice-président à l'unanimité, lui-même s'abstenant.

Claude Briolay et Jean-François Deroy remercient leurs collègues pour la confiance qu'ils leur ont ainsi manifestée, et acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées.

.....  
.....  
.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 H 10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé conformément aux statuts.

**Pour extrait certifié conforme**



**FIDUCIAIRE DE FRANCE**  
Société d'expertise comptable - commissaire aux comptes  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 21 988 400 F  
**Siège social** : "Les Hauts de Villiers"  
2 bis, rue de Villiers  
**92309 Levallois Perret**  
  
775 726 417 RCS Nanterre  
-----

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 MARS 1999**  
-----

**EXTRAIT du PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION**

Le vendredi 19 mars 1999, à 9 H 30, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale mixte, sur convocation du Directoire, au CNIT LA DÉFENSE, Amphithéâtre Goethe.

L'avis de convocation a été inséré dans le Journal Spécial des Sociétés Françaises par Actions, en date du 23 février 1999. Les actionnaires ont été en outre convoqués par lettre.

Les membres de l'assemblée ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel Lefèbvre, président du Conseil de surveillance.

Sont scrutateurs de l'assemblée, les deux membres disposant du plus grand nombre de voix dans chacune des 2 catégories d'actionnaires, et acceptant cette fonction :

Monsieur Jean Daum

Monsieur Joël Bonnefoy

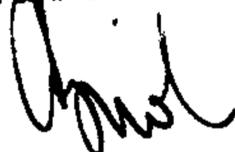
Le bureau de l'assemblée désigne pour secrétaire Monsieur Gilbert Chopin.

Madame Evelyne Henault et Monsieur François Fournet, commissaires aux comptes, sont présents.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 4 400 850 actions sur les 5 497 100 formant le capital et ayant le droit de vote - pour les résolutions à caractère ordinaire - et 4 338 830 actions sur les 5 497 100 formant le capital et ayant le droit de vote, pour les résolutions à caractère extraordinaire.

L'assemblée représentant plus du tiers du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Pour extrait certifié conforme



.....  
.....  
.....  
Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions à caractère ordinaire proposées.

.....  
.....  
.....  
**CINQUIÈME RÉSOLUTION ORDINAIRE - Renouveaulement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouveaulement, pour une durée de trois ans, le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Claude BRIOLAY, ✓

**Cette résolution est adoptée par 4 385 300 voix contre 9 800 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

**SIXIÈME RÉSOLUTION ORDINAIRE - Renouveaulement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouveaulement, pour une durée de trois ans, le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Jean DAUM, ✓

**Cette résolution est adoptée par 4 385 300 voix contre 9 800 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

**SEPTIÈME RÉSOLUTION ORDINAIRE - Renouveaulement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouveaulement, pour une durée de trois ans, le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Michel DESBOIS, ✓

**Cette résolution est adoptée par 4 390 445 voix contre 4 655 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

**HUITIÈME RÉSOLUTION ORDINAIRE - Renouveaulement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouveaulement, pour une durée de trois ans, le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Jean DESPRES, ✓

**Cette résolution est adoptée par 4 390 445 voix contre 4 655 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**



**NEUVIÈME RÉOLUTION ORDINAIRE - Renouveaulement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouveaulement, pour une durée de trois ans, le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Alain SALLES,

**Cette résolution est adoptée par 4 385 300 voix contre 9 800 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

**DIXIÈME RÉOLUTION ORDINAIRE - Election d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Pierre-Yves CHOPIN,

**Cette résolution est adoptée par 4 391 600 voix contre 3 500 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

**ONZIÈME RÉOLUTION ORDINAIRE - Election d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Raymond CROSNIER,

**Cette résolution est adoptée par 4 380 855 voix contre 14 245 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

**DOUZIÈME RÉOLUTION ORDINAIRE - Election d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Jean-François DEROY,

**Cette résolution est adoptée par 4 380 855 voix contre 14 245 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

**TREIZIÈME RÉOLUTION ORDINAIRE - Election d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Alain FEUILLET,

**Cette résolution est adoptée par 4 380 855 voix contre 14 245 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

**QUATORZIÈME RÉOLUTION ORDINAIRE - Election d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Yves GATTA,

**Cette résolution est adoptée par 4 380 855 voix contre 14 245 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**



**QUINZIÈME RÉSOLUTION ORDINAIRE - Election d'un membre du Conseil de surveillance**

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Jean LAURENT-BELLUE.

**Cette résolution est adoptée par 4 380 855 voix contre 14 245 voix et 1 abstention représentant 5 750 voix.**

.....  
.....  
.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 H 30.

Il a été dressé le présent procès-verbal.

le président

les scrutateurs

le secrétaire

**Pour extrait certifié conforme :**

